

# PRESTATIONS PERISCOLAIRES

(Restauration scolaire, Garderies périscolaires)

DOSSIER D'INSCRIPTION - ANNEE SCOLAIRE 2018/2019



## IDENTITE DE L'ENFANT

(1 dossier par enfant)

<b>NOM</b>	
<b>PRENOM</b>	
Date de naissance	
Sexe	F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>
Ecole	
Niveau	TPS <input type="checkbox"/> PS <input type="checkbox"/> MS <input type="checkbox"/> GS <input type="checkbox"/> CP <input type="checkbox"/> CE1 <input type="checkbox"/> CE2 <input type="checkbox"/> CM1 <input type="checkbox"/> CM2 <input type="checkbox"/> CLIS <input type="checkbox"/>
L'enfant habite	au domicile de ses parents <input type="checkbox"/> chez son père <input type="checkbox"/> chez sa mère <input type="checkbox"/> garde alternée <input type="checkbox"/> modalités : ..... autre <input type="checkbox"/> précisez .....
L'enfant est-il porteur d'un handicap ?	OUI <input type="checkbox"/> précisez ..... NON <input type="checkbox"/>

<b>Nb enfants de la famille scolarisés en maternelle et en élémentaire publiques et privées à Nevers</b>	
--	--

### ADRESSE(S) MAIL

Afin de mieux communiquer avec vous, merci de bien vouloir préciser votre(vos) adresse(s) Mail

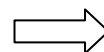
<b>Mail Père</b>	.....@.....
<b>Mail Mère</b>	.....@.....
<b>Autre mail</b>	.....@.....

### CONTACTS Guichets service Education

Prestations.periscolaires@ville-nevers.fr

03 86 68 45 05 ou 03 86 68 45 52

Du Lundi au Jeudi	de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Vendredi	de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



## RESPONSABLES LEGAUX DE L'ENFANT

Situation familiale	marié <input type="checkbox"/> vie maritale <input type="checkbox"/> divorcé <input type="checkbox"/> veuf (ve) <input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> autre <input type="checkbox"/>					
	<b>Père</b>		<b>Mère</b>		<b>Autre (famille d'accueil, tuteur...)</b>	
Nom						
Prénom						
Date de naissance						
Adresse						
Adresse de facturation <i>(si différente)</i>						
Téléphone domicile						
Téléphone mobile						
Tél professionnel						
Régime allocataire	Sécurité sociale <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/> SNCF <input type="checkbox"/>					
Allocataire	Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>		N° Allocataire CAF : .....			

### AUTORISATIONS

#### **Personnes majeures autorisées à venir chercher l'enfant sur les temps périscolaires**

NOM et Prénom	Lien avec l'enfant (parents, grands-parents, tante...)	Téléphone fixe	Téléphone mobile
J'autorise la Ville de Nevers et ses partenaires éducatifs à publier sur leurs supports d'information des photographies ou des vidéos de groupe réalisées lors de ces temps périscolaires et dans lesquelles mon enfant pourrait apparaître :			OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

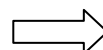
### PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

<b>Je choisis le Prélèvement Automatique pour effectuer mes paiements</b> <i>(joindre un Relevé d'Identité Bancaire au dossier)</i>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
--	------------------------------	------------------------------

### ADHESION A LA FACTURE EN LIGNE

J'adhère à la facture en ligne <i>(je serai averti par mail de la mise en ligne de ma facture sur l'Espace Famille et ne recevrai plus de facture par courrier)</i>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
---	------------------------------	------------------------------

<b>Signature obligatoire Père</b>	<b>Signature obligatoire Mère</b>	<b>Signature autre responsable</b>



# FICHE SANITAIRE DE LIAISON

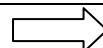
Nom et Coordonnées du médecin de famille	
Compagnie d'assurance	
N° contrat d'assurance	

<b>VACCINATIONS</b> (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant)					
VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
DIPHTERIE				HEPATITE B	
TETANOS				RUBEOLE-OREILLONS-ROUGEOLE	
POLIOMYELITE				COQUELUCHE	
DT POLIO				AUTRES (préciser) .....	
TETRACOQ					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS DE VACCINS OBLIGATOIRES, JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION  
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

<b>L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?</b>								
	OUI	NON		OUI	NON		OUI	NON
COQUELUCHE			RUBÉOLE			OREILLONS		
OTITE			VARICELLE			SCARLATINE		
ROUGEOLE			ANGINE			RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ		

ALLERGIES	OUI	NON	PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)
ASTHME			
MÉDICAMENTEUSES			
ALIMENTAIRES			
AUTRES			



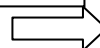
DIFFICULTES DE SANTE	PRÉCISEZ LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE
MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION	

RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS	PRÉCISEZ ...
VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC...	

*Je soussigné, ..... responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise les responsables municipaux des temps périscolaires à prendre, en cas d'urgence, toutes mesures (hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.*

*Date et signature :*

Observations diverses :



# RESERVATIONS 2018/2019

## RESTAURATION SCOLAIRE

RESTAURATION SCOLAIRE	Lundi <input type="checkbox"/>	Mardi <input type="checkbox"/>	Jeudi <input type="checkbox"/>	Vendredi <input type="checkbox"/>
-----------------------	--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	-----------------------------------

## GARDERIES

GARDERIE MATIN 7h30/8h20 0.66 €	Lundi <input type="checkbox"/>	Mardi <input type="checkbox"/>	Jeudi <input type="checkbox"/>	Vendredi <input type="checkbox"/>
GARDERIE jusqu'à 12h30 (sans restauration) 1,00 €	Lundi <input type="checkbox"/>	Mardi <input type="checkbox"/>	Jeudi <input type="checkbox"/>	Vendredi <input type="checkbox"/>
GARDERIE SOIR 16h30 / 18h30 (avec goûter) 1.29 €	Lundi <input type="checkbox"/>	Mardi <input type="checkbox"/>	Jeudi <input type="checkbox"/>	Vendredi <input type="checkbox"/>
Accompagnement aux leçons	Lundi <input type="checkbox"/>	Mardi <input type="checkbox"/>	Jeudi <input type="checkbox"/>	

Pour bénéficier de l'accompagnement aux leçons, l'inscription à la garderie du soir est **obligatoire**.

## DÉLAIS DE RÉSERVATIONS/ANNULATIONS des prestations périscolaires

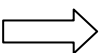
<b><i>Pour les prestations du :</i></b>	<b><i>Réserver ou annuler jusqu'au :</i></b>
LUNDI	MARDI précédent
MARDI	MERCREDI précédent
JEUDI	VENDREDI précédent
VENDREDI	SAMEDI précédent

Une majoration de tarif de 10% sera appliquée en cas de non-respect des conditions de réservation

Par téléphone au 03 86 68 45 05 / 03 86 68 45 52

Par courriel : [service.education@ville-nevers.fr](mailto:service.education@ville-nevers.fr)

Sur Nevers.fr après avoir ouvert une session personnelle dans l'Espace famille



# PRESTATIONS

Votre enfant est inscrit dans une école publique, maternelle ou élémentaire à Nevers : vous pouvez dès lors bénéficier de prestations périscolaires proposées par les services de la Ville de Nevers.

## **La Restauration**

La ville de Nevers dispose de 16 restaurants scolaires, dans lesquels chaque enfant peut être accueilli pour déjeuner. Les repas sont fournis par la cuisine des CESARS et servis par le personnel municipal dont l'objectif est de contribuer à ce que ce temps du déjeuner soit un moment de convivialité et d'éducation.

Des repas adaptés sont possibles en fonction des allergies que présenterait un enfant, après signature d'un Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I.).

## **Garderies**

Chaque jour d'école, sont proposées des prestations de garderie :

Le matin de 7h30 à 8h20 et de la fin de matinée scolaire jusqu'à 12h30.

Le soir de 16h30 à 18h30 (avec goûter).

## **Accompagnement aux leçons**

Depuis 2015, la municipalité a mis en place un service particulier pour les enfants inscrits en garderie du soir : l'accompagnement aux leçons à destination des élèves du CP au CM2.

Cette prestation a lieu tous les lundis, mardis et jeudis de 17h00 à 18h00 pendant la garderie, de la rentrée des vacances de toussaint jusqu'aux vacances de printemps.

L'objectif est d'accompagner l'élève dans l'organisation de son travail scolaire.

# DÉMARCHES

Merci de remplir ce dossier en fonction des prestations que vous souhaitez pour votre enfant et de le déposer à l'adresse suivante :

## **Accueils du service Education**

Rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville de Nevers - avant dernier bureau à droite

**ATTENTION** : Si vous souhaitez que votre enfant déjeune dans un restaurant scolaire, vous devrez être reçu par le Guichet Education afin de procéder au calcul des tarifs (dépôt ou envoi postal ou par mail insuffisants)

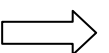
## **Liste des pièces justificatives à fournir (documents originaux)**

- Dernier avis d'imposition ou de non-imposition  
ou Deux derniers bulletins de salaire ou ASSEDIC ou justificatifs d'indemnité de sécurité sociale
- ET**
- Relevé des prestations familiales (CAF)
- Justificatif de domicile de la résidence principale datant de moins de deux mois (facture électricité, gaz, téléphone, quittance de loyers)
- Jugement de divorce
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB) si vous souhaitez être prélevé pour le prélèvement automatique

En cas de garde alternée, chaque parent doit remplir un dossier d'inscription et indiquer le planning prévisionnel de réservation.

Toute modification d'adresse, de téléphone ou de situation familiale survenant durant l'année scolaire doit être obligatoirement signalée au Guichet Education.

Ce dossier dûment rempli est **obligatoire** pour utiliser les différents services périscolaires



# TARIFICATION

Les tarifs sont votés chaque année par le conseil municipal.

## **RESTAURATION SCOLAIRE**

En fonction du nombre d'enfants de la famille, scolarisés en maternelle et élémentaire publiques ou privées à Nevers, un taux unique s'applique aux ressources mensuelles de la famille pour déterminer le prix du repas de l'enfant.

<b>Nb d'enfants scolarisés en primaire sur Nevers</b>	<b>Taux d'effort</b>
1 enfant	0,0016
2 enfants	0,0015
3 enfants et +	0,0014

### Exemple :

- Ressources mensuelles (revenus et prestations sociales) = 1 500 €
- Nombre d'enfants scolarisés en maternelle et élémentaire à Nevers = 2
- **Soit  $1\,500 \times 0,0015 = 2,25$  € prix unitaire du repas**

Toutefois, le prix du repas ne peut être inférieur à 1,40 € et supérieur à 3,80 €.

Une majoration de tarif de 10% sera appliquée en cas de non-respect des conditions de réservation.

## **GARDERIES**

	<b>Tarif (par prestation)</b>
<b>Garderie du matin</b>	0,66 €
<b>Garderie 12h30</b>	1 €
<b>Garderie 16h30/18h30 (avec goûter et accompagnement aux leçons)</b>	1,29 €

*Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le délégué à la protection des données (DPO) : place de l' Hotel de ville, 58000 Nevers – [dpo@ville-nevers.fr](mailto:dpo@ville-nevers.fr)*